

Protocole de remise avec quittance de paiement

Remise du véhicule entre particuliers – complément au contrat de vente

Remplis ce protocole avec l'autre partie au moment même de la remise : il documente ce qui change de mains et dans quel état, et sert en même temps de quittance pour le prix de vente. Chaque partie conserve un exemplaire signé.

1. Référence

Ce protocole se rapporte au contrat de vente mentionné ci-dessous et le complète ; il ne le remplace pas.

Contrat de vente du

Lieu de la remise

Vendeuse/Vendeur (nom, prénom, adresse)

Acheteuse/Acheteur (nom, prénom, adresse)

Marque et modèle

Plaques de contrôle (si encore montées)

Numéro matricule

Numéro de châssis (VIN)

figure sur le permis de circulation

17 caractères, p. ex. dans le cadre de porte ou sous le pare-brise

2. Documents remis

Sans le permis de circulation original, l'acheteuse/l'acheteur ne peut pas immatriculer le véhicule à son nom – ce document est indispensable.

Permis de circulation ORIGINAL

Carnet d'entretien / justificatifs de service

Rapports d'expertise (contrôle technique)

Factures / documents de garantie

COC (certificat de conformité européen)

3. Accessoires

Nombre de clés

Roues d'été (nombre, sur jantes oui/non)

Roues d'hiver (nombre, sur jantes oui/non)

y compris clés de réserve et de secours

Porte-bagages / porte-vélos

Triangle de panne

Cric / kit de dépannage

Autres accessoires

p. ex. câble de recharge, tapis en caoutchouc, accessoires d'attelage, cartes à code

4. État au moment de la remise

Notez brièvement et honnêtement ce que les deux parties constatent ensemble. Des photos protègent les deux parties en cas de discussion ultérieure.

Carrosserie / peinture (rayures, bosses, impacts)

Pneus (état, profondeur de profil approx.)

Habitacle (sièges, commandes, odeur)

Photos prises lors de la remise : oui

Photos prises lors de la remise : non

5. Kilométrage, niveau de carburant, moment de la remise

Kilométrage à la remise

Niveau de carburant / charge de la batterie

Date de la remise

relevé ensemble au compteur
p. ex. ¾ plein ou 80 %

Heure de la remise

importante pour les questions de responsabilité et d'assurance

6. Quittance

Cette section vaut confirmation de paiement. Elle est signée séparément par la vendeuse/le vendeur.

La vendeuse/le vendeur confirme par la présente avoir reçu l'intégralité du prix de vente de CHF ____ pour le véhicule désigné ci-dessus. La créance du prix de vente découlant du contrat de vente du ____ est ainsi éteinte, sous réserve des points mentionnés au chiffre 7. Les droits de l'acheteuse/l'acheteur découlant du contrat de vente – en particulier d'éventuelles prétentions en garantie et les qualités promises – ne sont pas touchés par la présente quittance.

Montant reçu (CHF)

Mode de paiement

Date de réception du paiement

espèces / virement bancaire / TWINT

Lieu, date et signature de la vendeuse/du vendeur

signature manuscrite

7. Points en suspens / livraisons ultérieures

Tout ce qui reste à régler figure ici – par exemple une deuxième clé envoyée plus tard ou un solde encore dû.

Points en suspens / objets ou montants encore à livrer

À régler d'ici au

Responsable (vendeur/acheteur)

8. Après la remise

Bloc d'information – à lire par les deux parties.

L'acheteuse/l'acheteur fait immatriculer le véhicule à son nom sans délai auprès du service des automobiles de son canton de domicile ; la possibilité d'initier le changement de détenteur en ligne dépend des indications du service des automobiles cantonal compétent. La vendeuse/le vendeur annonce la fin de la détention et informe son assurance afin que la couverture responsabilité civile existante soit annulée ou transférée. Tant que le changement de détenteur n'est pas effectif, le véhicule reste juridiquement enregistré au nom de l'ancienne détentrice/de l'ancien détenteur – dans l'intérêt des deux parties, cette démarche ne doit donc pas être repoussée.

Ort / Datum

Ort / Datum

Vendeuse/Vendeur

Acheteuse/Acheteur

Modèle sans engagement de vehikelo.ch, état juillet 2026. Toutes les indications sont fournies sans garantie. Ce document ne remplace pas un conseil juridique et doit être adapté au cas concret avant utilisation.